



BUDGET

2006 : l'année des grands chantiers



ANIMATION

Une patinoire au cœur d'Allevard



URBANISME

Le point sur le PLU avec Georges Biboud, Adjoint au Maire

L'Allevardin

DOSSIER

Les grands projets des Thermes



L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains
Place de Verdun - 04 76 97 50 24.

Directeur de la publication : *Philippe Langenieux-Villard.*
Rédaction : *Sandrine Guilbert.*
Conception graphique et mise en page : *Karine Tellier.*
Photos : *mairie, Surya, Olivier d' Halluin.*
Édition : *Imprimerie du Pont de Claix. Papier sans chlore.*
Distribution : *La Poste.*
Tirage : *3 700 exemplaires.*
Dépôt légal : *mars 2006 - ISSN 1270-0061.*

sommaire

3 Brèves

4 Vie commerciale

5 Dossier

- Les grands projets des Thermes d'Allevard

10 Budget

- 2006 : l'année des grands chantiers

15 Animation

- Une patinoire au cœur d'Allevard

16 Habitat

- Opération "volet-habitat" pour les personnes âgées

17 Urbanisme

- Le point sur le PLU

18 Travaux

- Réouverture de la route des gorges
- L'avenue Louis Gérin
- Le parc Barral
- Aux riverains du Bréda
- Salle Casserra : plus grande, mais un peu plus tard
- Extension de la halte-garderie

19 Il était une fois

- Louis Gérin, un grand maire pendant la guerre

20 La vie en image

22 Sport

- Lionel Sanz, médaillé d'or
- Marion Dequidt, championne de judo
- Gala de patinage artistique
- Le Challenge régional des cadres au Collet d'Allevard

23 Divers

- Petites annonces
- État civil
- Le 17^e Festival Pierrot Gourmand

24 Reportage

- Le contrat temps libre : bilan et perspectives



► Le musée a obtenu son label "Musée de France"

Par arrêté du Ministre de la Culture et de la Communication en date du 24 janvier 2006, l'appellation "Musée de France" est attribuée au musée Jadis Allevard, à Allevard-les-bains. Cette mesure concerne trois autres musées de l'hexagone : le musée Soulages à Rodez, le musée des Marais Salants de Batz-sur-mer et le musée de la Préhistoire Raymond Touchard situé à Lussac-les-Châteaux. Désormais les élus d'Allevard engagent les procédures pour permettre le lancement des travaux, le recrutement d'un conservateur et le rayonnement intercommunal du musée.

► Prévention tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, n'hésitez pas à renseigner la police municipale et la gendarmerie de vos dates d'absence. La brigade pourra de ce fait adapter ses rondes de surveillance dans les zones où les habitations sont inoccupées et éviter ainsi des visites indésirables.

► De nouveaux locaux pour l'ADMR

Cela fait des années déjà que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et ses bénévoles opèrent à Allevard. Grâce à l'intervention de Georges Biboud, l'association a désormais une adresse propre et des locaux pour assurer les permanences et permettre les réunions des membres de cette association. Les communes du canton financent à 100 % ce local (la part d'Allevard représentant 50 %). Les permanences seront assurées tous les jeudis de 10h à 11h30, ainsi que le 4^e samedi de chaque mois aux mêmes horaires, au 13, rue Niepce.

► Bilan de la collecte sélective 2005, Allevard peut mieux faire !

Le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie pour les déchets ménagers), comme chaque année, a publié son bilan pour l'année 2005. Si les chiffres ont accusé une hausse certaine, les résultats de la commune d'Allevard sont encore bien en dessous de la moyenne des communes gérées par le syndicat. Pour les emballages, les Allevardins ont déposé dans les collecteurs 16 494 kg de déchets, soit 5,30 kg/habitant (contre 7,31 en moyenne). Pour les journaux, le SIBRECSA a récolté 41 623 kg, soit 13,38 kg/habitant (contre 17,22 en moyenne). Et enfin, pour le verre, le chiffre global est de 89 163 kg, ce qui représente 28,67 kg/habitant (contre 31,09 en moyenne). L'effort doit donc être soutenu et le tri devenir un geste automatique.



► Aire de camping-car

Une aire pour camping-car a été aménagée place du David il y a quelques mois. Ce nouvel équipement permet la vidange eau grise, eau noire, ainsi que l'approvisionnement en eau potable. Il est rappelé que ce service est entièrement gratuit et que l'espace peut recevoir plusieurs véhicules. La ville d'Allevard est heureuse d'accueillir cette clientèle désireuse de connaître la région, adepte de randonnée et faisant appel à ses commerces et ses restaurants.



► Déclaration de revenus préremplie

La déclaration des revenus préremplie ayant été expérimentée avec succès en 2005 dans un seul département, celle-ci sera généralisée en 2006. Les informations relatives aux salaires, retraites, allocations chômage et autres indemnités journalières dont l'administration a déjà connaissance seront indiquées sur le formulaire. Les autres rubriques de la déclaration demeurent inchangées et devront être renseignées dans les conditions habituelles. Les imprimés seront envoyés par les services des impôts à partir de la fin avril. Chaque contribuable aura tout le mois de mai pour compléter, rectifier, signer et renvoyer sa déclaration au centre des impôts dont il dépend.



vie commerciale

► Grippe aviaire : précautions et conseils

À la demande du Maire, et depuis plus d'un mois, la police municipale fait quotidiennement le tour des lacs et des points d'eau de la commune pour s'assurer que tout est normal et prévenir les différents propriétaires de volatils des précautions à prendre. Il est à noter que les décès d'oiseaux à cette époque de l'année sont chose courante.

Le Ministère de l'Agriculture nous informe que trouver un à quatre volatiles morts dans un rayon de 500 mètres n'est pas le signe d'une situation anormale.

Il est toutefois recommandé de ne pas y toucher pour des règles d'hygiène.

De même, il est fortement déconseillé d'attirer les oiseaux pour les nourrir.

Il est rappelé que, par arrêté du 16 février 2006, toutes les volailles doivent être maintenues en confinement sous abri.

Pour toutes les questions sur l'application des différentes mesures, vous pouvez contacter la direction des services vétérinaires de l'Isère au 04 76 63 33 00.

► Musées en fête

Initiée en 1997 par la Conservation du Patrimoine de l'Isère, l'opération "Musées en Fête" connaît chaque printemps un véritable succès. Les 20 et 21 mai 2006 de 14h à 18h, cinq musées vous ouvrent leurs portes gratuitement et vous offrent des manières originales de les découvrir. Le musée départemental de la Houille Blanche (Lancey, Villard-Bonnot), le musée rural d'arts et traditions populaires (La Combe de Lancey), le musée Bayard (Pontcharra), le musée Jadis Allevard (Allevard) et la maison des forges et moulins (Pinsot) vous invitent à venir découvrir leurs collections, leurs expositions et à participer à un programme exceptionnel d'animations.

► Sylvain Merveilleux du Vignaux

Praticien en médecine traditionnelle chinoise, Sylvain Merveilleux du Vignaux est installé depuis 2003 à Allevard. Diplômé de l'IMTC (Institut de Médecine Traditionnelle Chinoise) à l'issue d'une formation de 4 ans, il s'est installé à Allevard pour son cadre de vie agréable, mais également pour des raisons médicales puisque, depuis son arrivée dans notre région, il ne souffre plus de crises d'asthme.

Spécialisé dans les douleurs de dos, Sylvain Merveilleux du Vignaux traite aussi les douleurs articulaires et le stress. Il travaille d'ailleurs avec les thermes d'Allevard dans le cadre des cures Vitazen. En complément de ces activités, il pratique également l'acupuncture, la mobilisation articulaire chinoise (Tuina) et la phytothérapie (soins par les plantes). Son cabinet sera très prochainement déplacé dans la rue des Thermes.

6, Place du Temple. ☎ 04 76 45 27 53.

► Pizza Lolo



Loïc Depauwe, originaire du nord de la France, est installé dans le pays d'Allevard depuis maintenant trois ans. Il y a neuf mois, il a repris l'emplacement disponible sur le boulevard Jules Ferry. Son camion y est stationné tous les jours, sauf le jeudi, à partir de 18h. Sur simple appel ou sur place, vous pouvez commander des pizzas à pâte fine et à la garniture généreuse, dans un éventail de 22 formules, dont la Ch'ti au maroille, spécialité de sa région d'origine.

Parking du collège. ☎ 06 17 82 55 88.

► Passion chalet

Les coordonnées de cette jeune société ont changé :

Passion chalet, Le pré de la Chapelle, ☎ 04 76 97 59 00.

► European Pub

Georges et Maria Mesquita ont rouvert le 13 février dernier leur établissement fermé depuis maintenant cinq ans. Un incendie survenu en 2001 les avait en effet obligés à cesser leur activité. En 2006 c'est le renouveau avec un bar entièrement réaménagé. Les activités Karaoké et "Thé dansant" devraient être mises en place dès le début de la saison.

3, Rue du Grand Pont. ☎ 04 76 75 16 85.



Le Pavillon Chardon

Les grands projets des Thermes d'Allevard

Parce que la concurrence est rude, parce que toutes les stations thermales connaissent une baisse de fréquentation en cures traditionnelles, Allevard sort ses atouts. Un développement des produits mieux-être passe obligatoirement par une amélioration de l'hébergement. 2006 est l'année de l'audace, des grands défis et de l'optimisme. Les Thermes d'Allevard s'engagent vers l'avenir, développent les lieux d'accueil et les prestations de qualité pour offrir, aux Allevardins comme aux curistes, une station résolument "mieux-être".

Dossier

L'Hôtel du Parc



La maison du curiste

L'Hôtel du Parc : vers une 3^e étoile et une cuisine 1 étoile

Les travaux ont été engagés en novembre 2005 pour réhabiliter les deux premiers niveaux de l'Hôtel du Parc. La livraison de cette 1^{re} tranche est prévue pour le mois d'avril 2006. Les deux niveaux suivants seront aménagés pour avril 2007. La salle de restaurant a été agrandie pour offrir aux résidents, comme aux visiteurs, une plus grande capacité d'accueil et un service de meilleure qualité. Cette partie est supervisée par Michel Bouvier, grand chef savoyard qui a déjà deux autres établissements du même type dans la région : l'Essentiel à Chambéry et le Chalet Bouvier situé à Tignes.

La particularité de ces aménagements est l'utilisation des anciens meubles du Splendid pour la décoration des chambres. L'établissement change également de nom pour devenir "l'Homotel du Parc", et sera classé dans la catégorie des hôtels 3 étoiles. Il rejoindra ainsi les deux établissements également aménagés par la Compagnie hôtelière des Alpes dirigée par Didier Touraille : l'Hôtel de la Tour à la Tour du Pin et le Cerf-volant à Voglans.

La résidence du Splendid

Le grand projet de réhabilitation du Splendid prendra effet dans les prochains mois. Si les salons conserveront leur configuration actuelle avec l'intégralité de leur mobilier, les étages en revanche seront entièrement réaménagés.



Intérieur du Splendid

8 000 m² de surface, répartis sur 6 niveaux, seront restructurés en 120 appartements du type 2 au type 6 (contre 90 appartements vétustes actuellement). Les travaux seront échelonnés sur une année en prévision d'une livraison pour avril 2007 qui coïncidera avec l'ouverture de la saison thermique. Le coût devrait s'élever à 7,5 millions d'euros, entièrement investis par un promoteur privé. Le bâtiment ne sera quasiment pas modifié en façade pour conserver son architecture typique des années 1880. Les logements créés, dont la destination sera à 100 % touristique et dont la surface sera au minimum de 40 m², offriront confort, simplicité d'accès aux différents services de la station et qualité de prestations. Un accès direct intérieur sera aménagé de la résidence Splendid au futur centre "mieux-être".



L'emplacement du futur musée "du fer et de l'eau"

La maison du curiste

La commune d'Allevard a récemment fait l'achat de cet édifice dans la perspective d'un nouvel aménagement. Celui-ci sera destiné à l'accueil des visiteurs du musée, avec notamment une boutique et un espace de détente.

Le nouveau musée

L'année 2006 verra le début des travaux pour l'installation en 2008 du musée "du Fer et de l'Eau". Une première tranche de travaux sera engagée dans le deuxième semestre de cette année. Elle portera sur l'aménagement de l'espace d'accueil du musée. Les abords de l'ancien casino situé dans le parc des thermes seront entièrement modifiés. Une rampe d'accès sera notamment créée en

dessous de la tour située sur l'avenue des Bains, entre la maison du curiste et le bâtiment qui recevra le musée. Bénéficiant du label "Musée de France", ce projet engagé par la commune, est conduit par les architectes Jacques Félix Faure et Nicolas Damieux ainsi que la scénographe Karen Guibert.

La construction d'un restaurant dans le parc de l'Ermitage

La commune a signé avec Michel Guidet un bail à construction sur le terrain situé à l'emplacement du minigolf. Michel Guidet engagera très prochainement des travaux pour y édifier un restaurant.

La Résidence

Il y a de cela deux ans, la résidence située à l'entrée des Thermes a été vendue à un promoteur. Celui-ci a engagé la réhabilitation des lieux pour en faire 11 appartements de résidence principale.

Un nouveau parking Avenue Davallet

Dans le cadre de la mise en place sur la commune d'une chaufferie bois, certains équipements actuels n'auront plus de raison d'être. C'est notamment le cas de la chaufferie des thermes située à gauche du pavillon Chardon. La commune a donc prévu d'utiliser cet espace pour en faire une aire de stationnement.

Samedi 25 mars 2006

Vente aux enchères au Splendid



**Une importante vente aux enchères
du mobilier de la résidence
le Splendid sera organisée
le samedi 25 mars 2006.**

**La visite des lieux est prévue le jour même,
de 8h à 10h.
Les acquisitions seront réglées comptant avec une
majoration de 20 % TTC.**

**Les marchandises seront
enlevées le jour même de la
vente. Vous souhaitez
visualiser les lots qui seront
mis en vente le 25 mars 2006,
rendez-vous sur le site :**

www.interenchères.com.

**Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
le 04 76 84 03 88.**



Le centre “mieux-être”

Désireux d'offrir à sa clientèle des services et des soins de qualité, les thermes d'Allevard engagent en 2006 un vaste chantier : la création d'un centre de remise en forme, santé et mieux-être. Une étude d'opportunité a récemment été réalisée par l'agence AGC Consultants avec la collaboration de Josette Sicsic de Touriscopie et d'un architecte géo-biologue de Genève. Plusieurs bâtiments étaient en mesure de recevoir cette activité, mais après une étude approfondie des différentes alternatives, le pavillon Chardon serait le plus approprié pour ces aménagements. Selon les termes même de l'étude, ce pavillon, par son indépendance, son style facilement identifiable affichant ses différences avec les autres bâtiments, s'impose comme un atout important dans la palette de l'offre du parc thermal ; il a des allures de “Palais du mieux-être”.

L'engouement pour le “bien-être” est en progression constante. Pour les séjours (5 jours), le nombre de cures a été de 291 en 2003, 390 en 2004 (soit une progression de 13,4 %) et de 602 en 2005 (qui représente une augmentation de 82,4 %). En ce qui concerne les soirées, les chiffres sont les suivants : 2 730 en 2003, 3 239 en 2004 (soit plus 18,6 %) et 3 778 en 2005 (soit 16,4 %). Les soins relaxants, apaisants, embellissants sont de plus en plus recherchés. Devant le succès des cures VitaZen, VitaDieta ou VitaNeige, l'opportunité de la création d'un centre “mieux-être” semble tout à fait appropriée : la commune d'Allevard devrait s'investir dans ce projet et a déposé un dossier auprès de l'État pour être retenue comme “Pôle d'excellence rurale”.

Gros plan sur les nouvelles cures thermales

Fidèles à leur politique de développement de cures “différentes”, les Thermes d’Allevard offrent une approche novatrice propice à la découverte ou à l’approfondissement des médecines douces. Le savoir-faire des Thermes s’allie harmonieusement aux pratiques naturelles pour proposer des cures “mieux-être” uniques en France.

Du 10 mars au 4 novembre 2006, les VitaliThermes pensent à tous ceux qui désirent faire une pause avec des cures “mieux-être”, des séjours “détente” ou des soirées “relax”.

Les cures “mieux-être”

VITAHERBA :

La santé et le bien-être par les plantes. À la découverte de la méthode de soins la plus ancienne au monde : les plantes et les huiles essentielles. Cet art de vivre où science et tradition se mêlent, permet de prendre conscience de notre lien privilégié avec la nature. Trois stages d’une semaine, sur la saison, animés par Béatrice Corjon, herboriste grenobloise bien connue. Le premier se déroule du 13 au 17 mars (enseignement le matin et soins thermaux de 17h à 20h30).

VITARESSOURCE :

Pour se réconcilier avec son corps et se ressourcer, la somatothérapie, la réflexologie et la sophrologie s’unissent aux bienfaits naturels des soins thermaux.

VITAJOUVENCE :

Cette formule s’adresse aux personnes ayant dépassé la cinquantaine et qui désirent préserver leur vitalité et se défendre contre les agressions du temps.

VITAQIGONG :

Le Qi Gong est le “travail du souffle vital”. Cette gymnastique de santé chinoise qui mobilise l’énergie du corps apaise et procure des sensations de bien-être et de détente.

Les Thermes pensent aussi à toutes celles qui souhaitent lutter contre la cellulite en mettant au point un nouveau protocole, **VITALIGNE**. Il associe soins thermaux, drainage lymphatique, palper/rouler et conseils diététiques (uniquement sur abonnement).

Et toujours... la cure **VITAZEN**, ce programme unique en France où les soins thermaux s’unissent à la méditation et à l’énergétique chinoise. Tout est ainsi mis en œuvre pour se détresser et se tranquiliser à travers le yoga et l’idogo.

Ou encore la **VITADIETA**, cure minceur associant soins thermaux et régime amincissant individualisé. Une prise en charge globale avec suivi diététique, soins spécifiques (massages drainants, exercices en piscine...) et conférences. Deux formules possibles sur 7 ou 21 jours.

Enfin, n’oublions pas la **VITAFAMILY**, cure parents (détente) enfants (ORL) et les minicures santé **MAL DE DOS**, **ANTI TABAC** et **ORL** !



Les cures détente

Les cures détente sont là pour décontracter grâce aux bienfaits de l’eau thermale et des massages relaxants. Elles se déclinent à la soirée ou en séjour.

Aux cures Vitarelay, Vitaplus et Vitaneige vient s’ajouter en 2006 Vitarmony axée principalement sur les massages aux huiles essentielles, massages énergétiques et massage au choix (drainage, détente ou gommage).

Désormais, pour trouver la formule qui vous convient parfaitement : soins à la soirée, séjour détente, cure thématique ou minicures de santé... des conseillers mieux-être sont à votre écoute pour vous guider.

Renseignements sur les soins :
www.thermes-allevard.com



Budget

2006 : l'année des grands

L'élaboration du budget se prépare sur de longs mois. Celui-ci doit être équilibré car, contrairement à l'État, la ville ne peut voter un budget en déficit. Rencontre avec Philippe Cardin, Adjoint au Maire chargé des finances, qui nous présente les grandes lignes du budget 2006.

L'ALLEVARDIN : Quelle est la situation de notre cité en ce début d'année 2006 ?

PHILIPPE CARDIN : Notre commune est en pleine expansion démographique.

En janvier 2005, nous étions 3 854 habitants (contre 3 310 en 1999). À ce jour, nous avons déjà passé la barre des 4 000 Allevardins. Cela crée nécessairement une dynamique et des besoins. Notre ville est dans une période de fort développement économique enga-

gée depuis au moins trois ans et verra d'ici 2008 une modification très nette de ses activités et de ses infrastructures.

Quelle est votre fonction au sein de l'équipe municipale ?

En tant qu'Adjoint au Maire chargé des finances et du développement économique, je dois répondre à toutes les demandes de projets très divers et en prévoir le financement ou l'autofinancement, en dégageant, bien entendu, le plus de recettes possible.

Le conseil municipal doit tenir compte de tous les paramètres et doit engager dans tous les secteurs du fonctionnement et de l'investissement des dépenses pour la gestion du quotidien et de l'avenir.

Quels sont les grands projets prévus pour l'année 2006 ?

Le compte administratif de l'année 2005 vous est présenté sous forme de quelques graphiques dans ce dossier. Pour les travaux, compte tenu de

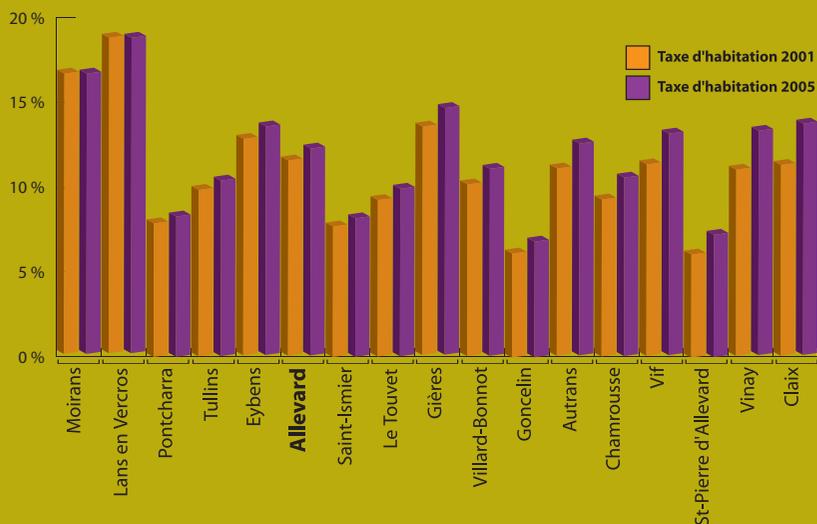
l'importance des chantiers engagés et prévus, les coûts doivent être échelonnés sur 2 voire 3 années civiles.

Quels sont les principaux axes de travail pour mener à bien l'embellissement de notre cité ?

Je retiendrais les trois domaines suivants sur lesquels les élus et le personnel communal travaillent quotidiennement :

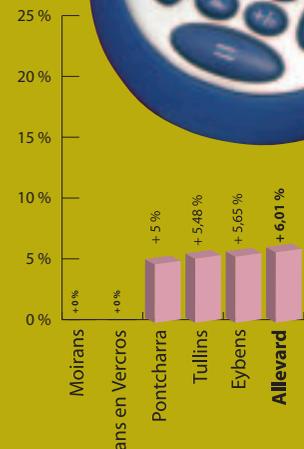
- notre capacité économique qui se développe grâce à nos commerces, nos hébergements, notre office de tourisme et nos lieux d'activités touristiques d'été et d'hiver,
- notre identité urbaine qui se fortifie grâce aux travaux de voirie, à l'amélioration de l'habitat, à la préservation de l'environnement et à la mise en place du séparatif (eau et assainissement),

La taxe d'habitation d'Allevard :



Comparatif des taux de taxes d'habitation pour 2001 et 2005

Selon les sources officielles de la Direction Générale des Impôts de l'Isère, nous avons à Allevard 2 379 foyers assujettis à la taxe d'habitation. Seuls 14 d'entre eux paient une part communale de taxe d'habitation supérieure à 1 000 euros. Contrairement à ce qui a été diffusé par voie de tract, la plus importante part communale perçue par la commune sur la taxe locative s'élève à 1 884 euros (et non 2 300 euros).



Comparatif des taux

chantiers

• notre dimension humaine qui grandit par notre soutien à la cohésion sociale avec le CCAS, par l'épanouissement de nos jeunes et de nos anciens dans les domaines culturels et sportifs, grâce au développement d'événements locaux et avec toute l'attention portée à la vie scolaire de notre commune.

Compte tenu des grands projets engagés par la commune, les Allevardins seront davantage mis à contribution pour le prochain exercice ?

Pour financer leurs investissements, les communes ont recours à leur capacité d'épargner, à l'emprunt et, bien entendu, aux impôts qui constituent la principale recette de la commune. Le conseil municipal confirme par son vote son souhait d'augmenter sa capacité d'épargner et de trouver auprès de ses partenaires bancaires les appuis financiers nécessaires pour ses travaux. En conséquence, il continue, par sa politique d'équilibre des comptes, à ne pas faire peser sur les ménages une pression fiscale plus importante, et décide donc de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2006.



d'augmentation des taxes d'habitation entre 2001 et 2005

Le compte administratif 2005 à la loupe

Le compte administratif est voté par le conseil municipal. Il constate les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'année précédente. Les graphiques ci-dessous illustrent clairement l'état des comptes.

Les RECETTES de la commune 9 853 000 e

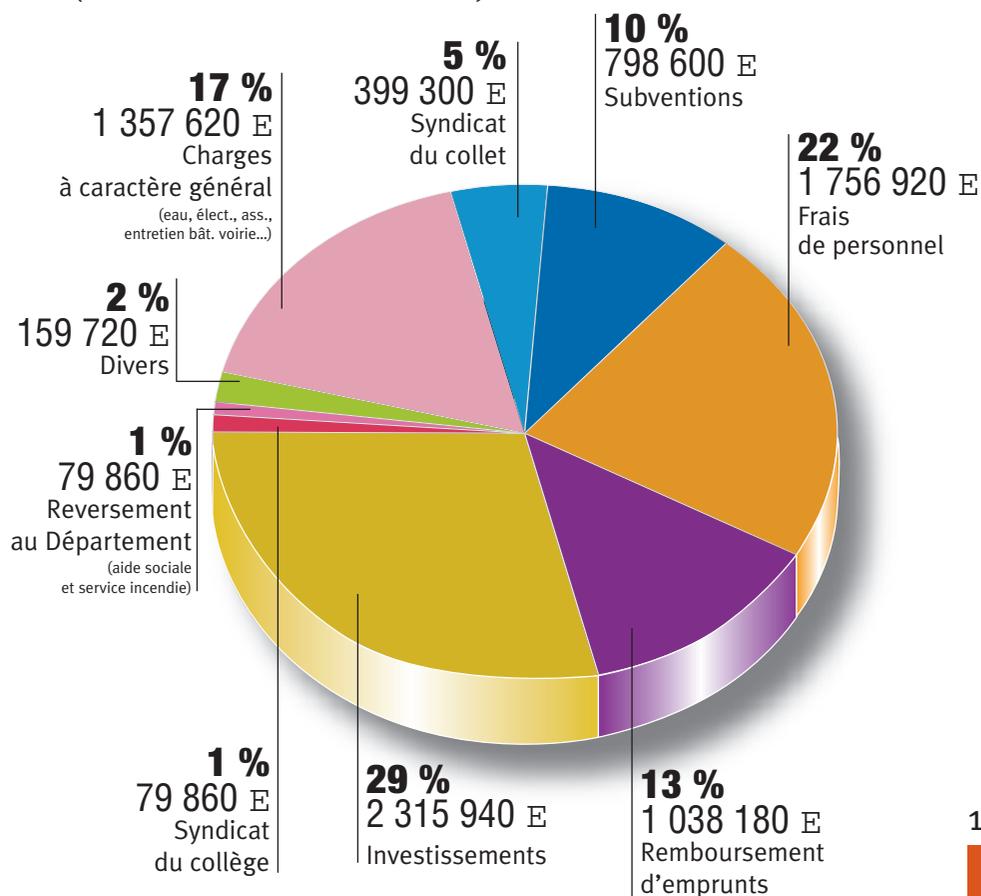
(FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Sur 100 euros, les recettes de la commune sont réparties de la façon suivante :



Les DÉPENSES de la commune 7 986 000 e

(FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)



Budget

Plus de 30 millions d'

Construction
nouveau centre
"mieux-être"

4 500 000 e

TRAVAUX COMMUNAUX

Aménagement
rue de Cottard
(1^{re} tranche)

323 000 e

TRAVAUX COMMUNAUX

Aménagement
abords
salle Joseph Cassern

300 000 e

TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux de voirie

1 118 000 e

(liste non exhaustive)

- Route de la Ratz
- Chemin des Loèves
- Place du Marché
- Parc Barral
- Rue Ponsard

TRAVAUX COMMUNAUX

Construction
nouveau
centre de secours

680 000 e

TRAVAUX CONSEIL GÉNÉRAL

Travaux
de sécurité

98 000 e

- Plan de secours communal
- Route du Glapigneux
- Remplacement poteaux incendie
- Petit pont

TRAVAUX COMMUNAUX

Grenoble

Le David

Les Perrières

Les Côtes
du David

Casino

Parc
thermal

Les Côtes
du David

La Croix
Blanche

Colombet

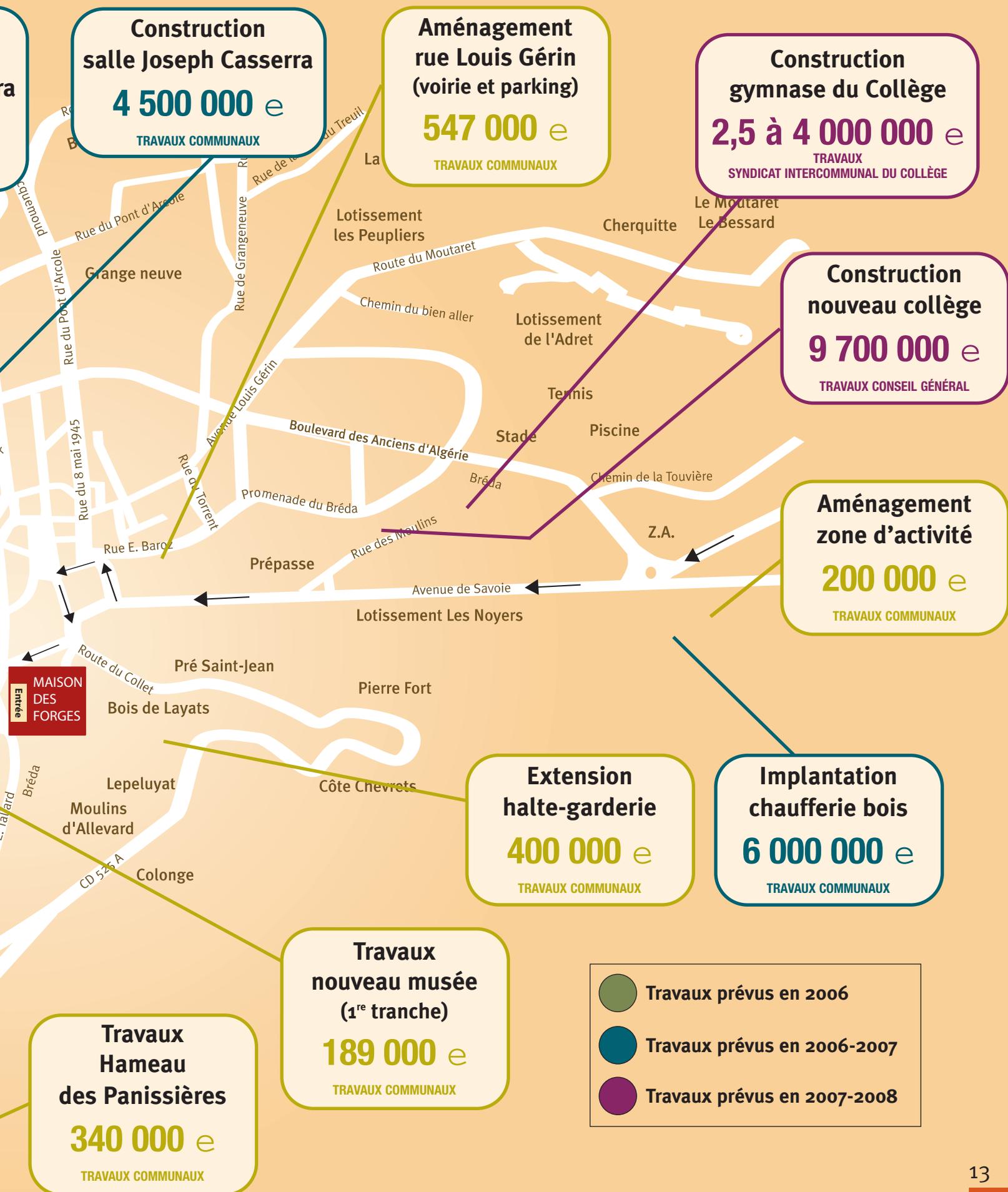
Château
du Bas Fer

Le Replat

La Barbette

Montouvrard

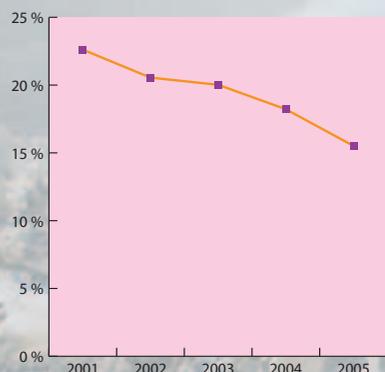
€ investis à Allevard



Annuité de la dette de 2001 à 2013

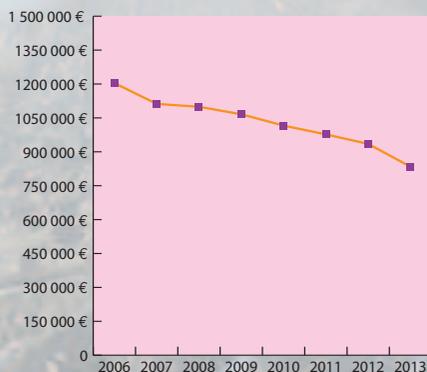
Évolution du taux d'endettement de 2001 à 2005

(rapport annuité dette / recettes de fonctionnement)



Projection de l'annuité de la dette de 2006 à 2013

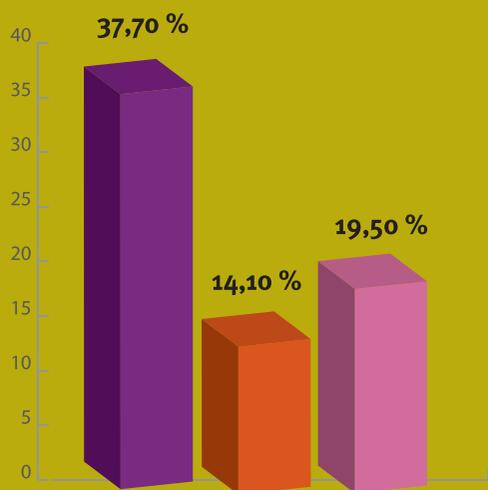
(emprunts à venir non compris)



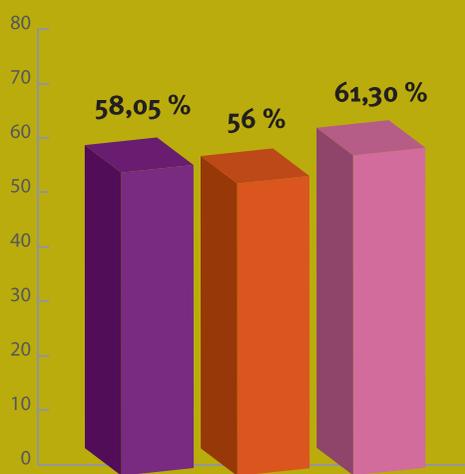
La capacité d'autofinancement d'une commune, la rigueur de gestion, la recherche de subventions pour le financement des grands chantiers sont autant d'éléments déterminants pour l'équilibre des comptes. Ainsi, depuis maintenant plusieurs années, la dette d'Allevard ne cesse de diminuer. C'est pourquoi Allevard peut envisager sereinement les grands projets à venir sans craindre une imputation importante des coûts sur les ménages.

Quelques chiffres repères :

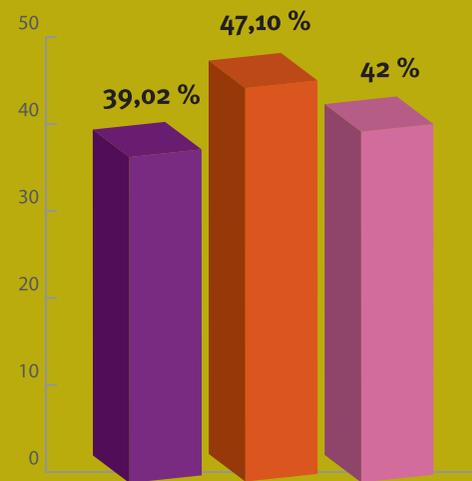
pour juger de la qualité de gestion d'une commune, il est parfois utile de comparer des chiffres clés avec les communes de même importance dans la région, mais également sur le territoire national.



PART D'AUTOFINANCEMENT : elle représente la capacité de la commune à financer les dépenses en fonds propres sans avoir recours à l'emprunt.



IMPÔTS ET TAXES : Rapport impôts et taxes par recettes de fonctionnement. La situation d'Allevard est parfaitement cohérente avec les chiffres de la région ou de la métropole.



FRAIS DE PERSONNEL : rapport frais de personnel par dépenses de fonctionnement. Les frais de personnel sont nettement inférieurs aux moyennes de Rhône-Alpes et la France.

Une patinoire au cœur d'Allevard

C'était un pari audacieux que certains avaient considéré comme prématuré, une idée ambitieuse que d'autres pensaient peu adaptée à notre cité, mais portée par un optimisme à toutes épreuves, la patinoire d'Allevard a finalement connu le succès escompté.

Lorsque "Allevard Événements" est venue présenter son projet à la mairie d'Allevard, les avis étaient pour le moins partagés. Si certains des élus étaient tout de suite conquis par cette idée, beaucoup d'entre eux étaient plutôt sceptiques. Christèle Clément, présidente de l'association, accompagnée de ses vice-présidents, Jean-Claude Riffard et Évelyne Bosch-Camillieri, ont su convaincre leur partenaire principal, et notamment le Maire d'Allevard, d'emblée très favorable. Le lundi 30 janvier, le camion livrait les éléments de la patinoire sur la Place de la Résistance. Grâce à l'aide précieuse de Reverdy

Charpente, chaque pièce prenait place au cœur de la ville. Deux jours d'installation des équipements furent nécessaires avant d'entamer la mise en glace, opération qui ne rencontra aucun obstacle, l'eau d'Allevard étant, selon le propriétaire de la patinoire, d'excellente qualité pour la glace ! Comme cela avait été annoncé et respectant ses engage-

ments, Allevard Événements ouvrait la patinoire au public le samedi 4 février à 15h. Les premiers patineurs, quelque peu incertains, s'aventuraient sur la glace et découvraient rapidement le plaisir de la glisse au centre de la ville.

L'engouement fut rapide et croissant. La patinoire fut adoptée dès le premier jour. L'inauguration se déroula dans une ambiance festive et conviviale après une prestation de qualité des jeunes Brûleurs de Loups de Grenoble venus pour le plus grand plaisir des amateurs de hockey sur glace. Le Maire a souligné dans son discours la formidable détermination de cette jeune association, les qualités indiscutables des bénévoles qui la composent et a presque déjà annoncé les dates d'ouverture de la patinoire pour 2007 !

La présidente d'Allevard Événements n'a pas manqué de remercier ses partenaires dans cette aventure : la mairie tout d'abord pour son grand soutien, l'office de tourisme pour sa disponibilité et son implication dans le projet, le personnel communal qui, une fois de plus, s'est illustré par son efficacité et sa grande faculté d'adaptation, mais également la formidable participation des commerçants et des hôteliers allevardins.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans ce formidable élan de solidarité des différents partenaires. Toute l'équipe d'Allevard Événements vous en remercie. ■

Thomas Duhayon, l'un des nombreux participants du concours de déguisement organisé par Allevard Événements



Les Brûleurs de Loups, catégorie "Moustique"



La patinoire, Place de la Résistance

Opération “Volet Habitat” pour les personnes âgées

La dynamique d’OPAH du Haut Grésivaudan et du Pays d’Alleverd “1999-2000/2001” nécessitait la mise en place d’un dispositif complémentaire permettant de poursuivre le processus de réhabilitation et de requalification globale du parc de logements anciens (logements locatifs ou logements occupés par les propriétaires).

Pour y répondre la commune d’Alleverd a mis en place depuis 2002, une animation spécifique dite “Volet Habitat”. Depuis 2005 et jusqu’en 2007, la commune a renouvelé cette animation en y associant un volet plus spécifique en direction des “personnes âgées ou handicapées”. Le nombre de ménages concernés est important puisqu’il représente aujourd’hui environ 200 habitants âgés de 60 à 70 ans, et 400 habitants âgés de plus de 70 ans.

L’équipe d’animation Habitat et Développement Conseils mandatée par la commune informe et assiste au montage des dossiers de subventions des propriétaires qui se manifestent en mairie.

Le 1^{er} contact doit permettre d’identifier les besoins spécifiques en matière d’amélioration ou d’adaptation du logement. Le dossier sera ensuite validé sur l’ensemble des possibilités de financement mobilisables au regard des travaux à entreprendre. Dans un 2^e temps, H & D Conseils peut réaliser gratuitement sur demande une visite de préconisation technique des travaux et une étude de faisabilité financière qui doit permettre de réaliser un état des lieux du logement :

- travaux de mises aux normes partielles,
- travaux spécifiques de préadaptation (remplacement d’une baignoire par une douche, interrupteurs, prises, tableau

électrique à hauteur accessible, seuils extra plats, WC accessible),

- travaux spécifiques d’accessibilité et de sécurité,
- travaux spécifiques de chauffage et d’isolation.

Pour ce dernier point, et en fonction de l’état du mode de chauffage et de l’isolation rencontrée dans le logement, H&D Conseils peut être amené à réaliser un “diagnostic thermique” qui permet d’évaluer le système de chauffage existant et de préconiser si besoin le système le plus adapté et le plus économe pour le ménage.

Un exemple de réalisation

Adaptation de la salle de bain pour une propriétaire retraitée (90 ans) affiliée CRAM. Installation d’une douche à bac extra-plat avec siège de douche rabattable, barres de maintien, à la place de la baignoire.



Dans le cadre du maintien à domicile et compte tenu de l’état de santé du demandeur, des aides spécifiques sont mobilisables.

- Financement : 80 % du coût des travaux,
- Financeurs : ANAH (Agence Nationale de l’Amélioration de l’Habitat), Caisses de retraites principales (CRAM) et complémentaires.

ATTENTION : les taux de subventions mentionnés sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Ils sont le résultat du respect des critères d’éligibilité du propriétaire aux différentes aides mobilisables. Les travaux ne doivent pas être commencés avant l’accord des différents financeurs.

Renseignements :

H&D :

Permanence bimensuelle, 2^e et 4^e mardi du mois, de 9h30 à 11h30, assurée par Patrick Berlioux, H&D Conseils, ☎ 04 76 85 13 68.

Mairie :

- Georges Biboud, adjoint au logement,
- Monique Laarman, adjointe aux affaires sociales,
- Chantal Darbon, vice-présidente du CCAS. ☎ 04 76 97 50 24.

Simone Gillieux

Le point sur le PLU

Entretien avec Georges Biboud, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme.



L'Allevardin : Pourquoi un PLU ?

Georges Biboud : Au début de l'année 2003, le conseil municipal, décide, conformément à la loi, de transformer le POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette révision est une opération de grande envergure qui respecte une procédure publique. Élaborer un PLU est l'occasion de réfléchir sur les grandes évolutions de notre cadre de vie pour les 10 à 15 années à venir.

Quels sont les enjeux de cette opération ?

Allevard a une identité marquée par le thermalisme, le tourisme et la forêt. Les objectifs communaux sont de quatre ordres :

- affirmer la fonction de centralité de la ville,
- offrir un cadre de vie attractif et renforcer une économie basée sur la complémentarité "thermalisme / tourisme",
- engager un développement qualitatif, favoriser et organiser le renouvellement urbain,
- mettre l'accent sur les caractéristiques partagées agricoles, patrimoniales et environnementales identifiées.

La concertation s'est appuyée sur la structure diversifiée de la commune : le centre-ville, les hameaux et le Collet.

L'objectif est de préserver l'identité de la commune, marquer une limite claire à l'expansion de la ville et préserver les espaces agricoles garants de l'entretien du paysage et de la qualité du cadre de vie.

Que vous a apporté la concertation ?

Elle a permis à la commune de préciser les conditions d'aménagement de certains secteurs qui vont connaître un développement ou une restructuration particulière.

Le PLU est accompagné du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

Comment le PLU a-t-il été élaboré ?

Le PLU a été élaboré avec l'aide du cabinet AUM. À la demande du Maire, quatre commissions ont participé à la mise en place de propositions générales, à savoir :

- une commission "cadre de vie",
- une commission "hameaux",

- une commission "centre-ville",
- une commission "Collet".

25 réunions ont été organisées pour réfléchir à de nombreuses questions comme, quelle évolution souhaitons-nous pour notre commune ? Quelles sont nos priorités pour l'avenir en matière de déplacement, d'habitat ou d'architecture ?

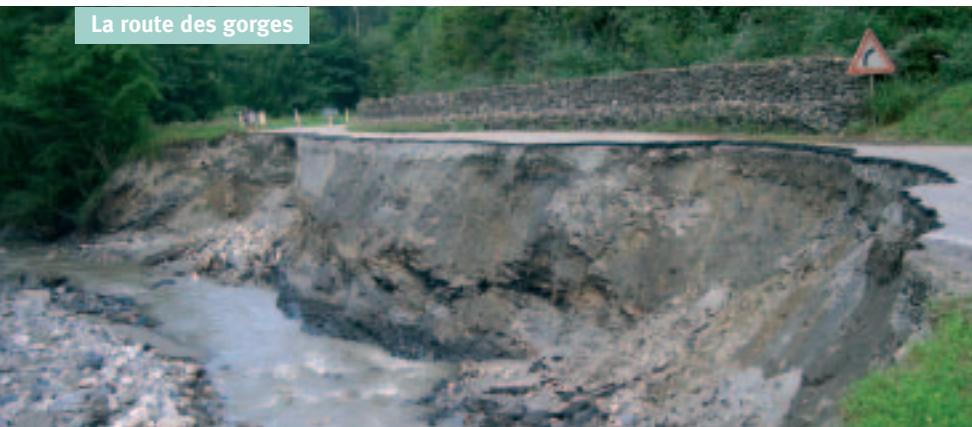
Tous ces diagnostics ont été élaborés dans les différents services de l'État : DDA, DDE avec la collaboration de la chambre d'agriculture, les communes voisines, la chambre de commerce et d'industrie, le Conseil Général, la région Rhône-Alpes.

La nouvelle carte a fait l'objet d'une présentation au public, puis à l'envoi dans tous les différents services en vue d'une première approbation. Entre le 2 janvier et le 3 février 2006, les Allevardins ont pu consulter le dossier, indiquer leurs remarques sur le registre prévu à cet effet ou rencontrer Marie-Christine Parade, commissaire enquêteur, pour obtenir des renseignements complémentaires.

Toutes les demandes feront l'objet d'une réflexion par le conseil municipal avant la décision finale et la mise en place du nouveau PLU qui devrait intervenir avant l'été. ■

Travaux

La route des gorges



► Réouverture de la route des gorges

La route des gorges reliant Allevard à Détrier s'était effondrée lors de la crue du Bréda du 22 août 2005. Après un peu plus de cinq mois d'attente, cette voie est à nouveau praticable. Les fondations ont été particulièrement renforcées et le dessin de la nouvelle route suit parfaitement le tracé de l'ancienne voie. Un grand coup de chapeau aux services de la DDE pour leur efficacité à nous rendre rapidement cette voie d'accès qui nous faisait défaut.

► L'avenue Louis Gérin

La première partie des travaux visant à réaménager les réseaux de l'avenue Louis Gérin est maintenant terminée. L'heure est venue de passer à la phase suivante avec la pose du revêtement et la création d'un nouveau parking. Une nouvelle réunion avec les riverains permettra de définir clairement les aménagements.

Avenue Louis Gérin



► Le parc Barral

Les travaux de réparations des dégâts causés par la crue du Bréda du 22 août 2005 ont été réalisés dans le parc Barral. En effet, le torrent avait creusé la berge provoquant l'effondrement d'une partie de celui-ci, occasionnant également la disparition d'un arbre du parc.

► Aux riverains du Bréda

Suite à la crue du Bréda du 22 août 2005, de nombreux travaux doivent être engagés pour renforcer la protection des personnes et des biens contre les inondations provoquées par la formation d'embâcles. Les propriétaires riverains sont tenus à l'enlèvement des débris flottants ou non, afin de permettre un écoulement naturel des eaux. Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, un délai supplémentaire est accordé aux propriétaires jusqu'au 1^{er} avril 2006. Passé cette date, le SIDAPA (Syndicat Intercommunal de Développement et d'Aménagement du Pays d'Allevard) se chargera lui-même de l'enlèvement des embâcles, les bois retirés du cours d'eau seront éliminés.

► Salle Casserra : plus grande, mais un peu plus tard

Permis de construire, commission de sécurité, avant projet sommaire et détaillé... Tous les obstacles à la réalisation de la salle Casserra ont été levés, et comme

prévu, les travaux devaient s'engager en juin. Mais la décision des communes du syndicat du collège, qui remet en cause à la baisse les dimensions du gymnase prévu vers la piscine, oblige les élus d'Allevard à compenser dans la salle Casserra ce que l'intercommunalité ne peut réaliser. Un nouveau concours est donc lancé, avec des délais très serrés, pour ne pas perdre plus de trois mois dans la réalisation attendue de la salle Casserra. L'inconvénient du retard sera compensé par l'avantage d'une salle aux dimensions normales pour le sport, avec une acoustique mieux adaptée pour les activités culturelles. Le Maire et Jean De La Cruz ont pris le soin d'informer aussitôt toutes les associations utilisatrices, qui ont accueilli la nouvelle avec un peu de déception, certes, mais également beaucoup de compréhension et d'espoir.

► Extension de la halte-garderie

Depuis maintenant 2 mois, Chantal Darbon, conseillère municipale chargée de l'action sociale, travaille quotidiennement en collaboration avec le service technique de la mairie et les responsables de la halte-garderie pour établir le cahier des charges pour l'extension de la structure. Un bâtiment préfabriqué sera installé le long du jardin pour offrir une plus grande capacité d'accueil aux enfants. L'équipement provisoire présent actuellement sur le site sera supprimé. La halte-garderie pourra ainsi, pour la fin de l'année 2006, accueillir 15 enfants supplémentaires. ■

Louis Gérin, un grand maire pendant la guerre

C'est à la suite de la démission du maire Amédée Piattet et de l'un de ses conseillers que Louis Gérin accède à la fonction de premier magistrat. Élu par accident ou par défaut, il va pourtant se montrer, dans les années qui vont suivre, un administrateur de grande valeur qui sera réélu presque naturellement pendant plus de vingt ans.

Louis Gérin a 44 ans lorsqu'il prend ses fonctions de maire. Sa disponibilité, son efficacité et son attachement profond pour sa commune susciteront une grande estime autour de lui, malgré les malheurs de la guerre et les polémiques de l'après-guerre. La caractéristique la plus nette de ce long mandat est l'effort déployé au service des hameaux de la commune. En 1908, il fait l'acquisition des terrains permettant de relier définitivement le Glapigneux au bourg, il répare la fontaine de la Tour du Treuil et fait installer une boîte aux lettres à Montouvrard où vivent 110 habitants. En 1913, l'électricité est branchée aux hameaux de la Ratz et de Grange Neuve. En 1925, elle alimente aussi le Bessey, le Replat, le Guillet et Prémînet. En 1926, elle est installée au Colombet et en 1929, au Crozet et à Grange Fournier. Ce patient effort au service des hameaux, interrompu par la guerre et ses conséquences directes, évite la rupture entre le bourg, lancé dans le développement touristique, et les lieux de vie qui le dominent, frappés déjà par un début de diversification. De même, les voies de communica-

tion et les moyens de transport modernes laissent-ils espérer un avenir à ceux qui vivent à plusieurs kilomètres d'Allevard. Assurer le confort aux habitants des hameaux, c'est donc les encourager dans leurs efforts, et déjà, avant même que le mot n'existe, favoriser "l'environnement" du pays. Le conseil municipal d'Allevard ne se réunira que très peu dans la période 1914-1918 et ne fera mention du conflit qu'à une seule occasion dans les termes suivants : "le conseil municipal exprime son admiration aux braves Allevardins qui, depuis bientôt cinq mois, combattent si vaillamment pour le droit contre la barbarie germanique, et adresse un salut respectueux à la mémoire des enfants du pays qui sont glorieusement tombés au champ d'honneur depuis le début des hostilités". Le 19 juillet 1919, parce qu'il faut se souvenir, le conseil municipal d'Allevard engage la réalisation d'un monument commémoratif aux morts de la guerre. Il sera inauguré le 11 novembre 1922. Hélas, la stèle devra quelques années plus tard, être gravée de nouveaux noms... Entre 1920 et 1930, de nombreuses améliorations sont réalisées : la commune est classée station hydrominérale, le ski club



est créé, une nouvelle classe est ouverte à l'école publique, le lavoir de la rue Bombec est installé, le système de collecte des ordures ménagères, inventé par le préfet parisien Poubelle, est mis en place, le tout à l'égout est créé, un préau est construit pour l'école des garçons, le projet de création d'un terrain de sport est adopté. Louis Gérin décède le 20 novembre 1930. Son successeur et ami, Albert Salvain, soulignera sa droiture et sa probité, reconnaissant en lui un homme qui ne connaissait pas la haine et qui était pour ses amis, comme pour ses adversaires, un administrateur impartial et bienveillant. Tous ces dons réunis lui valurent un tel ascendant sur la génération d'alors, qu'il ne devait pas tarder à devenir, pour elle, l'homme prédestiné. ■

Propos tirés de l'ouvrage : *Mémoire commune*, Philippe Langenieux-Villard. Édition Hoswalh.

1



2



3



La vie en image

1. Prix "Embel-Isère"

Lors de la remise des prix départementaux du fleurissement pour l'été 2005, Allevard a été une fois de plus primée et a reçu le 8^e prix dans la catégorie "Prix Embel-Isère" qui récompense les villes hors concours. La Ferrière a reçu le 2^e prix

dans la catégorie "commune de moins de 500 habitants" et le 6^e prix a été décerné à Saint-Pierre d'Allevard dans la catégorie "commune de 2 001 à 4 500 habitants".

2. Concours illuminations

Pour sa 4^e édition, les Allevardins nous ont offert des spectacles magnifiques dans leurs jardins, sur leurs façades ou leurs balcons. La commune avait également illuminé la poste, la perception, l'école de musique et la halte-garderie, avec une mention particulière pour le rond-point de la Ratz.

3. Passage du Dauphin

Le 1^{er} mai de cette année mettra à l'honneur la classe en 6. Comme le veut la tradition, le passage du Dauphin des classes en 5 à leurs successeurs aura lieu le dimanche 2 avril 2006. Le cortège sillonnera les rues d'Allevard de la maison des Forges jusqu'à la Place de la Résistance pour revenir à la salle Charrière où un pot de l'amitié sera servi en fin de matinée. Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales et qui souhaitent faire partie de la manifestation, veuillez prendre contact avec Charly Niveliez au 04 76 45 14 09.

5



5



6





4. Le jeu des 1 000 euros

L'équipe de Louis Bozon est venue le 23 janvier dernier enregistrer au cinéma Bel'donne quatre émissions pour le jeu des 1 000 euros. Les candidats étaient nombreux et certains étaient venus de loin pour participer à cet événement. Quelques Allevardins se sont illustrés comme Benjamin Gonon ou Mireille Breuil, mais également Grégory Buisson de Goncelin, qui a déjà un beau palmarès en matière de jeux radiophoniques ou télévisés.

5. Les 50 ans du Collet

Le 3 février 2006 s'est déroulé au Collet le 2^e volet des festivités des 50 ans du Collet. Une soirée placée sous le signe du souvenir, mais portée par un élan pour l'avenir avec l'inauguration du nouveau télésiège du Grand Collet. Un superbe feu d'artifice est venu couronner la manifestation.

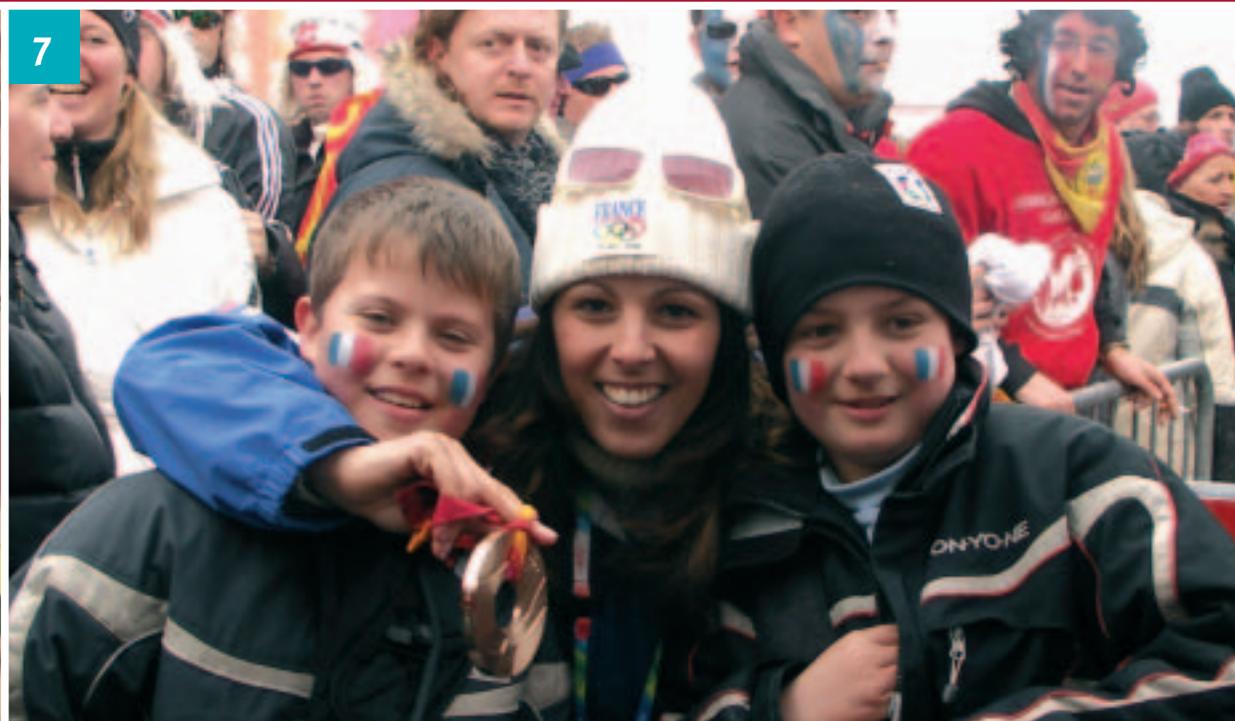
6. Inauguration de la patinoire

Avec Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd, Lucien Desbissop,

Noël Anselmino, président de l'Office de Tourisme, Christelle Clément, présidente d'Alleverd Événements.

6. Deux Allevardins à Turin

Grâce à Destination Passion, Robin et Florian ont pu assister aux épreuves de ski acrobatique aux jeux olympiques de Turin. Martine Kohly, conseillère municipale, a permis aux enfants d'approcher les champions dont Sandra Laoura, médaillée de bronze pour l'épreuve de bosses.



► Natation : une médaille d'or pour Lionel Sanz

Sélectionné dans l'équipe de la région Rhône-Alpes, Lionel Sanz a remporté avec ses coéquipiers la première place du podium. Poursuivant dans son élan, il participait les 13 et 14 janvier 2006 aux championnats de France individuels. Il nous revient avec des résultats très prometteurs : 7^e aux 100 mètres brasse, 4^e aux 100 mètres libre, 2^e aux 100 mètres dos et enfin la médaille d'or pour les 50 mètres nage libre. Toutes nos félicitations à notre champion handisport.



Lionel Sanz

► Marion Dequidt, championne de judo

Membre du judo club d'Allevard mais également du pôle espoir de judo, Marion Dequidt s'est classée 3^e au championnat de France de Ussel 2005 dans la catégorie des 15 ans. Au tournoi national de Toulouse, elle fait une prestation de grande qualité, poursuivant son ascension jusqu'à la finale. Dans les jours qui suivent, elle affirme une fois de plus ses grandes capacités, remportant le tournoi interrégion de Romans en six combats par ippon, ne laissant pas le moindre point à ses adversaires. Une magnifique progression pour cette jeune judoka que ses entraîneurs avaient su voir dès ses débuts comme un talent prometteur.



Marion Dequidt

► Gala de patinage artistique

Le mercredi 22 février 2006, quelques-uns des meilleurs éléments du pôle espoir d'Annecy sont venus offrir aux Allevardins un superbe gala de patinage artistique. Karine, âgée de 10 ans, a ouvert le bal. Se sont ensuite succédé Cindy, Olivier, Mélanie, Victoria, Laura, Mérovée. Le clou du spectacle fut bien évidemment la prestation de Justine Cariou, notre championne et marraine de la patinoire d'Allevard. Une grande émotion a traversé la foule pendant son passage sur la glace.

Elle fut suivie par Yannick et Samuel, vice champion de France Elites 2005, qui clôtura le gala avec panache. Justine est revenue faire une nouvelle démonstration le dimanche 19 février. Elle rentrait à peine d'un déplacement au championnat de Monaco où elle a terminé première.

► Challenge régional des cadres au Collet d'Allevard

Grâce à l'intervention auprès de la Fédération Française de Ski de Martine Kohly, conseillère municipale chargée du sport, le 15^e challenge régional des cadres sera organisé au Collet d'Allevard. Autour d'un slalom géant et de collations conviviales, environ 200 participants sont attendus pour la manifestation qui se déroulera le 1^{er} avril 2006 dans notre station.

Gala de patinage, Place de la Résistance



Petites annonces

- **Vend Xsara Picasso HD1** année 2003. 56 000 km. Excellent état. 12 700 euros ☎ 04 76 45 16 99.
- **Vend Citroën C5** gris métallisé. Très bon état. Année 2003. 44 000 km 10 000 euros ☎ 06 153 54 34 92.
- **Particulier loue garage** dans le centre-ville. Accès principal par télécommande ☎ 04 76 45 14 42.
- **Les après-midi dansants** à l'Éclipse. Tous les samedis de 15h30 à 19h à Saint-Pierre d'Allevard ☎ 04 76 97 51 91.
- **Particulier met à disposition un terrain** de 300 m² pour une activité de jardinage dans une propriété de 900 m² close, contre divers travaux d'entretien (gazon, haies) ☎ 04 76 68 74 02.

État-civil

NAISSANCES

Lucile, Françoise, Josette GOULET..... 27/11
Mélissa BEN MOHAMED..... 17/01

DÉCÈS

Louise REY veuve BÉRANGER-FENOUILLET..... 05/01
Gaston, Léon PUISSANT..... 12/01
Marie TESSARO veuve GRIS..... 12/01

17^e Festival Pierrot Gourmand : Allevard fait son cinéma

Le Festival du film pour jeune public est venu prendre ses marques à Allevard en 2003 et y a aussitôt reçu un accueil chaleureux et enthousiaste. Et chaque année, l'intérêt des enfants pour le jury et les ateliers d'expression ne cesse de croître.

Allevard accueillera le Festival Pierrot Gourmand du 22 au 29 avril 2006. Cette année encore, les enfants pourront découvrir des films de qualité venus des quatre coins de la terre. Ils seront sélectionnés parmi les productions de Mongolie, Allemagne, Maroc, France, États-Unis, Chine, Japon, pour offrir à ce jeune public la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures, à d'autres points de vue ou à d'autres traditions à travers le cinéma.

Le jury, point fort du festival

Le jury est composé d'enfants de 10 et 14 ans et rencontre chaque année un très grand succès. L'équipe d'animation du festival donne aux jeunes festivaliers les informations nécessaires à la compréhension du récit et de son contexte, mais aussi de nombreux éléments techniques qui permettent d'apprécier la qualité de l'écriture cinématographique et ainsi juger les films en compétition avec beaucoup de sérieux. 60 enfants en font partie et les séances de délibération qui ont lieu à huis clos, sont le théâtre de discussions animées,

d'échanges passionnés. Quatre prix sont remis chaque année : le Pierrot de Bronze, le Pierrot d'Argent, le Pierrot d'Or et le Prix spécial du jury.

Les ateliers

Plusieurs ateliers sont mis en place pour initier les enfants aux techniques du 7^e art et de l'audiovisuel. Encadrés par des professionnels de l'image et du son, les ateliers d'expression, lieu d'apprentissage et de réflexion, favorisent le développement artistique et culturel, affinent le jugement esthétique tout en préservant spontanéité et imaginaire. Neuf ateliers sont proposés aux enfants de 8 à 14 ans. Du cinéma d'animation à la comédie en passant par la prise de vue ou de son, toutes les facettes de la création cinématographique sont abordées. Avec en nouveauté cette année "l'atelier du jour" qui permettra aux enfants, sur une seule journée, d'aborder avec un professionnel l'étude complète d'une œuvre (scénario, image, son, jeu d'acteur, etc.).

Les inscriptions

Les inscriptions au jury et aux ateliers seront ouvertes à partir de 18h, le mardi 11 avril 2006, à l'office de tourisme, au 04 76 45 10 11. Les ateliers auront lieu du 22 avril au 29 avril 2006.



office de tourisme d'Allevard

☎ 04 76 45 10 11



Le Contrat Temps Libre : bilan et perspectives

Le premier Contrat Temps Libre signé par les mairies d'Allevard et de la Chapelle du Bard avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère remonte à 2002. Ce partenariat a permis de développer de nombreuses actions en direction des moins de 16 ans.

À l'occasion de la signature du renouvellement du contrat temps libre, Marc Rosset, Adjoint au Maire, chargé de la jeunesse, fait le point sur 4 ans de fonctionnement. Depuis 2001, le service jeunesse a étendu ses horaires d'accueil aux jeunes au PIJ (Point Information Jeunesse) et au local jeunes pendant l'été. Il a également organisé des séjours d'été, des sorties à la journée (surf, patinoire, Walibi...) ou encore des animations ponctuelles comme le festival de la citoyenneté ou la journée de prévention. Toutes ces activités sont en partie financées par le Contrat Temps Libre de la CAF. En 2002 le budget total du service jeunesse était de 40 620 euros, il fut de 65 094 euros en 2005. En trois ans, les efforts financiers des mairies d'Allevard et de La Chapelle du Bard ont été de plus de 37 %, faisant passer la part des collectivités de 24 734 euros à 33 924 euros.

Parallèlement, ceux de la CAF sont de 10 242 euros en 2002 à 22 425 euros en 2005. Les mairies d'Allevard et La Chapelle du Bard souhaitent poursuivre leur travail en direction des moins de 16 ans. Le nouveau Contrat Temps Libre signé pour trois ans (2005/2007) permettra de développer encore ces activités.

Ainsi, en 2006, le service jeunesse favorisera :

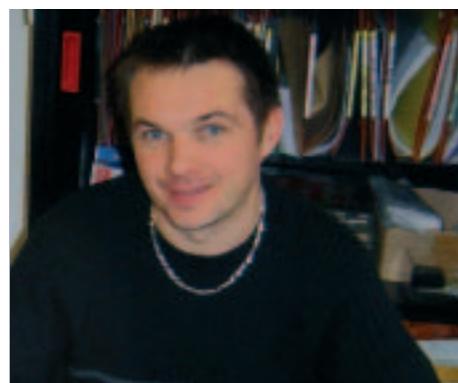
- des actions au PIJ (semaine Job d'été, stages BAFA),
- la création d'un Conseil Municipal d'Enfants avec les enfants des écoles primaires,
- l'augmentation des plages d'accueil des jeunes en après-midi, en privilégiant l'accueil des adultes le matin pendant les vacances scolaires,

- le maintien de l'accueil jeunes au local de la piscine dans l'attente du nouvel espace jeunes à la maison des Forges (après la création du nouveau musée),
- la mise en place en 2007 d'un projet environnemental, type agenda 21 (engagement pour le 21^e siècle au sommet de Rio - 1992), qui déboucherait sur un week-end d'animations,
- les séjours jeunes d'été (un 2^e séjour sera proposé cette année, en juillet, sur le lac de Serre-Ponçon),
- les séjours jeunes d'été (un 2^e séjour sera proposé cette année),
- les sorties journée (surf, patinoire, Walibi...),
- les soirées à thème (petites vacances et été),
- des journées d'animation ponctuelles (journée de prévention, journées citoyennes sur l'environnement).

En conclusion :

L'objectif que s'était fixé en 2001 la municipalité est atteint :

- plus de 70 % des jeunes d'Allevard ou de la Chapelle du Bard ont fréquenté la structure,
- l'accès aux séjours ou activités est accessible à tous grâce à l'effort des communes et de la CIAGE qui permet d'avoir le coût le plus bas de l'ensemble des structures du Grésivaudan,
- de nouveaux axes de développement sont en cours, notamment grâce à l'arrivée d'un 2^e animateur. ■



Un nouvel animateur au Service Jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Service Jeunesse de la mairie d'Allevard s'est étoffé avec l'arrivée de Jérôme Pierre. Âgé de 32 ans, Jérôme a travaillé pendant près de dix ans à la Mairie de Bernin. Il a développé les actions en direction des jeunes (séjours jeunes, Conseil Municipal d'Enfants, journées de la citoyenneté, association de Jeunes, atelier hip-hop...). Jérôme est titulaire d'un Diplôme d'État aux Fonctions d'Animation (DEFA) et d'un Brevet d'État d'Éducateur Sportif. Employé à plein-temps en tant qu'animateur territorial par la mairie d'Allevard, il va aider Jérôme Payan dans la poursuite et le développement des actions en direction de l'enfance pour les années à venir.